

Les Espaces de travail collaboratif



Présentation et intérêt

Basé sur le principe du travail collaboratif, l'Espace Numérique de Travail permet à tout un groupe de toujours travailler sur la « dernière version » d'un document. Ainsi, si le manuscrit est modifié par un élève depuis son domicile via internet, un autre voit les modifications apportées en temps réel.

L'ENT évite notamment au professeur d'avoir à gérer un nombre substantiel de courriels envoyés par les élèves, avec le problème que constitue la mutualisation des modifications.

Quelques ressources

Il existe plusieurs espaces de travail collaboratif gratuits, et il ne s'agit pas ici d'en faire une présentation complète.

Office Online de Microsoft



Pratique pour le suivi des documents et des rédacteurs, doté d'une interface intuitive et séduisante, cette plateforme présente cependant un gros inconvénient : pour qu'elle soit pleinement fonctionnelle (modification du fichier à la volée), l'élève doit avoir Microsoft *Word* sur son poste. Cette restriction m'a fait abandonner cette interface, à l'heure où les logiciels libre fleurissent.

Google documents de Google



Formidable outil (préférable au précédent), qui présente l'intérêt majeur de disposer de son propre traitement de texte en ligne : ainsi, plus rien à télécharger, les modifications sont directement apportées sur le document source (les sauvegardes des versions antérieures sont bien entendu effectuées). Pas besoin de logiciel sur les ordinateurs, un navigateur internet se transforme en traitement de texte.

Agora Project



Pas encore testé par mes soins, *Agora Project* semble proposer quelque chose d'hybride par rapport aux deux plateformes précédentes. Voici le lien de la documentation qui présente cet ENT :

<http://www.agora-project.net/divers/documentation.pdf>

Quelque soit la plateforme, le principe de fonctionnement reste le même : vous créez des documents que les autres complètent.

Globalement, vous gardez le contrôle, vous pouvez voir ce qui a été modifié, retrouver une version antérieure... Selon les sites, vous saurez ou non qui est connecté à l'espace de travail, et ce qu'il y a fait.

Ouvrir un compte

Chez Google, un simple compte mail suffit (il est préférable de ne pas utiliser celui de sa messagerie personnelle). Chez Microsoft, c'est un *Windows Live ID* qui est exigé (cela reste gratuit).

Créer et partager des documents

Une fois les documents produits (un par classe, groupe, élève...) vous n'avez plus qu'à les partager, via l'adresse électronique des élèves, en réglant leur prérogatives :

- *Lecteur* (pas d'interaction)
- *Collaborateur* (peut modifier le document)

